REPUBLIQUE DU BENIN
-*-*-*-*-*-*-*-*-*-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-*-*-*-*-*-

DECRET N° 2005-237 DU 28 AVRIL 2005
Chargeant Madame **Rafiatou KARIMOU,** Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire de l'intérim de Monsieur **Osséni Kémoko BAGNAN**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour compter du 25 avril 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU le Décret N° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1er : Pour compter du 25 au 30 avril 2005 Madame **Rafiatou KARIMOU,** Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire est chargée de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pendant l'absence de Monsieur **Osséni Kémoko BAGNAN.**

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 avril 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MESRS 4 MEPS 4 autres Ministères 20 Départements 6 SGG 4 JORB 1.